

L'Association Internationale *Ensemble contre la Douleur AIECD*

Label de qualité pour la prise en charge de la douleur
Règlement d'octroi et de pérennisation du label

1. Historique

Les campagnes ponctuées par le label de qualité pour la prise en charge de la douleur trouvent leur origine dans une démarche originale initiée par feu le Pr Charles-Henri Rapin à Montréal en 1992 ; elles ont pour objectif de :

- modifier tant l'attitude des professionnels de la santé que celle des personnes souffrantes dans la prise en considération de la douleur,
- fournir aux professionnels de la santé des moyens pour mieux prendre en charge la douleur,
- contribuer au soulagement de toutes les formes de douleurs.

2. Octroi du label

Dans le but d'introduire la douleur comme un cinquième signe vital dans les protocoles de soins, le label de qualité est décerné à la suite d'une campagne institutionnelle de prise en charge de la douleur comprenant :

- une campagne d'évaluation de la douleur effectuée à 2 reprises au minimum sur une période de 3 mois au maximum (J0 et J90),
- une évaluation formelle des résultats de la campagne,
- une information générale aux collaborateurs de l'institution,
- une information générale au public au moyen d'affiches et de brochures.

3. Critères d'octroi du label (et de sa pérennisation)

Outre la campagne institutionnelle de prise en charge de la douleur décrite à l'article 2, l'octroi du label de qualité est subordonné au respect des critères suivants :

- la mention de la mesure de la douleur et de sa prise en charge dans le dossier du patient,
- la transmission de la mesure aux médecins traitants,
- l'administration de la médication antalgique prescrite en lien avec les évaluations,
- la présence d'une échelle visuelle analogique (EVA) dans la poche des soignants,
- l'existence de dépliants.

A ces critères d'octroi s'ajoutent, pour la pérennisation du label, les critères suivants :

- Une évaluation annuelle de la douleur,
- l'existence de formation à la prise en charge de la douleur aux collaborateurs de l'institution.

4. Conditions d'octroi

Le label de qualité est octroyé par l'Association Internationale Ensemble Contre la Douleur (AIECD) sur la base d'un audit au cours duquel il est vérifié que l'institution satisfait aux dispositions stipulées dans les articles 2 et 3.

5. Validité du label de qualité

Le label de qualité est valable 3 ans.

Au terme des 3 ans, il est renouvelable pour sa pérennisation sur demande si l'institution prouve qu'elle satisfait aux conditions de l'article 3.

A défaut, il est renouvelable sur la base d'une nouvelle campagne.

6. Rôle de l'Association Internationale Ensemble Contre la Douleur (AIECD)

L'Association Internationale Ensemble Contre la Douleur (AIECD) est à la disposition de l'institution pour :

- des conseils pour le déroulement de la campagne,
- des séances d'information et de formation aux personnels de l'institution,
- la mise à disposition de matériel (affiches, brochures, EVA,…),
- des conseils pour l'analyse des données recueillies lors de la campagne,
- des conseils pour la documentation et l'utilisation des données dans les dossiers de soins.

7. Honoraires

Les honoraires à la charge de l'institution pour l'audit menant à l'octroi ou à la pérennisation du label de qualité s'élèvent à Frs 800.-- pour un audit d'une demi journée et à Frs 1600.-- pour un audit d'une journée entière.

8. Obligations

Toute institution à laquelle le label de qualité pour la prise en charge de la douleur est octroyé devient automatiquement membre de l'Association Internationale Ensemble Contre la Douleur (AIECD).

Ainsi adopté en Assemblée générale, le 7 décembre 2011. Le présent règlement entre en vigueur le même jour.

Jean-Claude Combaz
Président

Anne-Marie Vitti
Vice-présidente



L'Association Internationale
Ensemble contre la Douleur AIECD

LABEL DE QUALITE POUR LA PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR
OCTROI ET PERENNISATION

Inscription à la labellisation

1. Rappel des critères d'octroi et de pérennisation du label de qualité pour la prise en charge de la douleur

Le label de qualité est octroyé ou pérennisé lorsque l'institution satisfait aux conditions suivantes :

- une évaluation régulière de la douleur (campagne pour l'octroi et évaluation annuelle pour la pérennisation),
- une information donnée à l'entourage des patients/résidents/clients,
- la transmission des mesures au(x) médecin(s) traitant(s),
- l'intégration de la mesure de la douleur par l'utilisation d'une échelle appropriée et l'indication de sa prise en charge dans le dossier du patient /résident/client et de son suivi,
- l'administration de la médication antalgique prescrite,
- la présence d'une échelle visuelle analogique (EVA) dans la poche des soignants,
- l'existence de dépliants
- la formation continue à l'ensemble du personnel (pour la pérennisation du label).

Pour le cas où tous les critères ne sont pas atteints, le label de qualité peut être octroyé ou pérennisé provisoirement à la condition que les critères manquants soient validés dans le délai de 6 mois qui suit l'audit.

Le label de qualité est valable 3 ans.

2. Identification

Institution : ____

Adresse : ____

Représentée par (nom, fonction) : ______________________________

No de tél : ____________________ E-mail : ____________________

3. Divers

Inscription pour : octroi du label pérennisation du label

Date / période souhaitée pour l'audit de labellisation : ____________________

Date de la précédente labellisation : ______________________________

Signature et timbre de l'institution :



L'Association Internationale
Ensemble contre la Douleur AIECD

LABEL DE QUALITE POUR LA PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR
OCTROI ET PERENNISATION

Appréciation des critères pour la labellisation

1. Identification

Institution : ______________________________

Coordonnées : ______________________________

Représentée par : ______________________________

Garants de l'AIECD : ______________________________

Visite effectuée le : ______________________________

2. Contrôle des critères

Critère	Contenu	Appréciation / remarques
1	Campagne d'évaluation (ou évaluation annuelle)	
2	Information générale	
3	Transmission des mesures aux médecin(s) traitant(s)	
4	Mesures dans le dossier	
5	Administration antalgique	
6	EVA dans la poche des soignants	
7	Existence de dépliants	
8	Existence de formation	

3. Appréciation générale

____

____

____

4. Remarques

____

____

____

Etabli à ____________________, le ____________________

Signatures des garants de l'AIECD :



L'Association Internationale
Ensemble contre la Douleur AIECD

Dans le cadre de la campagne « Ensemble contre la Douleur »,
il est attribué à

(nom de l'institution de soins)

Le LABEL DE QUALITÉ

POUR LA PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR

(5ème signe vital)

du fait que l'institution satisfait aux critères suivants :

- ***Evaluation continue de la douleur***
- ***Information générale au public et aux collaborateurs***
- ***Transmission des évaluations au(x) médecin(s)-traitant(s)***
- ***Mesure inscrite dans le dossier de soins***
- ***Administration de la médication antalgique prescrite***
- ***Présence d'une échelle visuelle analogique dans la poche des soignants.***
- ***Existence de documentation / de dépliants***
- ***Existence de formation***

Etabli à ________________, le _____________________

Jean-Claude Combaz
Président

Membres garants de l'AIECD



L'Association Internationale
Ensemble contre la Douleur AIECD

LABEL DE QUALITE POUR LA PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR
GUIDE POUR LA CAMPAGNE / LA LABELLISATION

Destiné aux institutions de soins qui s'engagent dans la démarche de prise en charge de la douleur, ce guide propose une documentation (documents, modèles statistiques, enregistrements,…) susceptible de les aider tout au long de ce processus.

Chaque institution de soin est invitée à mettre à la disposition des membres présents et futurs de l'AIECD la documentation qu'elle aura élaborée pour compléter le présent guide. Pour adresse : Résidence Bellerive, Bellerive 1, 2016 Cortaillod – NE, à l'att. de Ph. Maire, 032/843.06.06, p.maire@bellerive.ch.

Liste des documents et des supports à une campagne

1. Documents
   - 1.1 Statuts de l'AIECD
   - 1.2 Règlement pour l'octroi du label
   - 1.3 Fiche d'inscription à la labellisation
   - 1.4 Fiche d'appréciation des critères pour la labellisation
   - 1.5 Modèle du label

2. Campagne et labellisation
   - 2.1 Déroulement de la campagne (y.c. diagramme de Gantt Résidence Bellerive)
   - 2.2 Affiche (modèle AIECD)
   - 2.3 Dépliants
     - 2.3.1 Dépliant Hôpital de la Tour
     - 2.3.2 Dépliant CSSC
     - 2.3.3 Dépliant Maison de Vessy
     - 2.3.4 Dépliant Résidence Bellerive
   - 2.4 Etape de sensibilisation (production artistique Résidence Bellerive)
   - 2.5 Questionnaire au patient-résident-client
     - 2.5.1 Questionnaire AIECD
     - 2.5.2 Questionnaire Résidence Bellerive
   - 2.6 Statistiques (modèle Résidence Bellerive)
     - 2.6.1 Relevé selon les paliers OMS
     - 2.6.2 Synthèse institutionnelle
     - 2.6.3 Tableaux statistiques de la campagne

3. Prise en charge de la douleur

- 3.1 Auto évaluation (Echelle visuelle analogique - EVA)
  - 3.1.1 EVA description (modèle Hôpital La Tour)
  - 3.1.2 EVA mode d'emploi (modèle Hôpital La Tour)
  - 3.1.3 Questionnaire DN4
- 3.2 Hétéro évaluation
  - 3.2.1 Echelle modèle doloplus 2
  - 3.2.2 Echelle modèle AIECD
  - 3.2.3 Echelle douleur modèle Résidence Bellerive
  - 3.2.4 Echelle Algoplus
  - 3.2.5 Echelle Evendol
- 3.3 Traitement de la douleur – paliers OMS (modèle Hôpital La Tour)
- 3.4 Fiche de relevé (DSI)
  - 3.4.1 Protocole de la douleur
  - 3.4.2 Carnet douleur (modèle CMS Sierre)
- 3.5 Descriptif DSI informatisé *Hermès* (www.bellerive.ch)

4. Formations possibles

- 4.1 La prise en charge de la douleur et le lancement d'une campagne
- 4.2 Prévenir l'épuisement professionnel (burn-out) en prenant soin de soi (www.bellerive.ch)
- 4.3 La mourance et son accompagnement (www.bellerive.ch)

Références :

www.advita.com/: site de la maison de production Advita qui propose, entre autres, des films documentaires sur la douleur.
www.againstpain.org/fr/ : site de l'Association Ensemble contre la Douleur qui propose du matériel pour une campagne de mesure ainsi que la liste des institutions de soins labellisées ayant mis en place un processus systématique de prise en charge de la douleur.
www.chuv.ch/cemcav/cemcav_home/cemcav_info.htm : site du centre de documentation audiovisuelle du CHUV proposant de nombreux films sur la douleur.
www.bellerive.ch : site de l'EMS Résidence Bellerive à Cortaillod (NE) présentant sa démarche institutionnelle et le dossier de soins infirmier (DSI) informatisé *Hermès* développé par ses soins.
www.doloplus.com/ : site présentant l'échelle de mesure *Doloplus*
www.infodouleur.ch : Site de l'Association suisse pour personnes souffrant de douleur chronique (APD) qui est à disposition pour fournir des brochures sur le traitement de la douleur.
www.la-tour.ch/fr/votre-sante/douleur/ : site de l'Hôpital La Tour à Meyrin (GE) avec une description de sa consultation multidisciplinaire de la douleur (CMD).